

Après pourparlers, la question est ajournée, la compagnie Catelli devant obtenir de la Compagnie des Tramways une demande qui serait plus explicite que celle qui est contenue au dossier.

5.—Une délégation de la "Bourse Immobilière de Montréal", composée de MM. U. H. Dandurand, Président, Ogilvie, Vice-Président, Gingras, Secrétaire-Trésorier, O. Asselin et J. B. Péloquin, Directeurs, se présente devant le Bureau.

Après avoir exposé le but de cette association, le Président et le Vice-Président, MM. Dandurand et Ogilvie, soumettent à la considération du Bureau les deux questions suivantes:

1° La Ville pourrait-elle faire vendre toutes ses propriétés de l'encan, dans les bureaux de la "Bourse Immobilière de Montréal"?

2° La Ville pourrait-elle demander l'opinion de la "Bourse Immobilière de Montréal" pour la mise à prix des immeubles qu'elle déciderait de vendre à l'encan?

Après discussion, il est convenu que l'Association enverra un mémoire pour faire suite à cette entrevue.

6.—(16359-57-56) Sur recommandation de l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: D'autoriser la remise des dépôts suivants:

1° The Sicily Asphaltum Paving Company, \$443, étant le dépôt fait en rapport avec le pavage de la rue Saint-Dominique, de la rue Ontario à la rue Sherbrooke;

2° John H. Leahy, \$600, étant un dépôt fait en rapport avec la construction d'un égout sur la rue Boyce, de la rue Duquesne à la rue Dickson;

3° Zénon Corbeau, \$250, étant le montant d'un dépôt fait en rapport avec la construction d'un égout dans la rue Clifton, des voies de la Compagnie du Pacifique à la rue Sherbrooke.

7.—Le Bureau prend ensuite en considération le dossier concernant le pavage de cette partie de la rue des Commissaires, que les Commissaires du Hâvre prétendent être leur propriété.

Après discussions, il est

Résolu: De donner instructions au Secrétaire de demander à la Commission du Hâvre à quel jour et à quelle heure elle sera prête à recevoir le Bureau ainsi que les autorités de la Compagnie des Tramways, pour discuter cette question, et en arriver à une solution finale.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 28 octobre 1913, p.m.

M. le Commissaire E. P. Lachapelle, Président; MM. Godfrey, Ainey et Dupuis.

1.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur de la Cité, au montant de \$35,593.96, suivant liste certifiée.

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Soumise une communication de M. C. A. Reeves, architecte, pour la construction de la station de police et de feu du quartier Bordeaux, suggérant que la date de la livraison des travaux de construction dudit poste soit fixée au 1er octobre 1914.

Résolu: D'approuver ladite recommandation, et d'informer l'architecte d'avoir à prévenir le Bureau lors du commencement des travaux, afin qu'il puisse nommer un inspecteur desdits travaux.

Son Honneur le Maire prend son siège.

3.—Soumise une résolution du Conseil des Directeurs de la "Central Realty Company", au sujet de la pose de conduites d'eau dans certaines rues.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef, (M. Lesage), pour savoir s'il y a lieu de poser lesdites conduites.

After pourparlers, consideration of said matter was deferred, the Catelli Company to obtain from the Tramways Co., a more explicit request than that which has been made.

5.—A delegation from the Montreal Real Estate Exchange, composed of Messrs. U. H. Dandurand, President, Ogilvie, Vice-President, Gingras, Secretary-Treasurer, O. Asselin and J. B. Péloquin, Directors, appeared before the Board.

After having exposed the object of said association, the President and the Vice-President, Messrs. Dandurand and Ogilvie, submitted for the consideration of the Board the two following questions:

1° Could the City have all its properties sold by auction in the offices of the Montreal Real Estate Exchange?

2° Could the City ask for the opinion of the Montreal Real Estate Exchange as to the up-set price of the immovables which it might decide to sell by auction?

After discussion, it was agreed that the Association would transmit a memo on this subject.

6.—(16359-57-56) On the recommendation of the Chief Engineer, it was

Resolved: To authorize the refund of the following deposits:

1° The Sicily Asphaltum Paving Company, \$443, being a deposit made in connection with the paving of St. Dominique street, from Ontario to Sherbrooke street;

2° John H. Leahy, \$600, being a deposit made in connection with the laying of a sewer in Boyce street, from Duquesne to Dickson street;

3° Zénon Corbeau, \$250, being a deposit made in connection with the laying of a sewer in Clifton street, from the Canadian Pacific Ry. tracks to Sherbrooke street.

7.—The Board then considered the question of the paving of that part of Commissioners street, which the Harbour Commissioners claim as being their property.

After discussion, it was

Resolved: That instructions be given to the Secretary to ask the Harbour Commissioners on what day and at what hour they would be prepared to receive the Board and the Directors of the Tramways Company, to discuss the matter and reach to a final decision thereon.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 28th October 1913, p.m.

Commissioner E. P. Lachapelle, Chairman; Messrs. Godfrey, Ainey and Dupuis.

1.—Submitted warrants verified by the City Comptroller, amounting to \$35,593.96, as per certified list.

Resolved: That payment of same be authorized.

2.—Submitted a communication from Mr. C. A. Reeves, architect, anent the construction of a police and fire station in Bordeaux Ward, suggesting that the date of delivery of the construction works of the said station, be fixed at the 1st October 1914.

Resolved: That said recommendation be approved, and that the architect be instructed to notify the Board when the works are to begin in order that an inspector for said works may be appointed.

His Worship the Mayor took his seat.

3.—Submitted a resolution of the Board of Directors of "The Central Realty Company" anent the laying of water mains in certain streets.

Referred to the Chief Engineer (Mr. Lesage) in order to know if the said mains should be laid.